



Objet : Lettre officielle de nomination de Monsieur KLIKPEZO Jean Luc comme Trésorier Nationale FRASCA – Bénin

FRATERNITÉ SAINT CARLO ACUTIS (FRASCA)

Maison Mère – Siège central (France)

**Sous la bénédiction de l'Aumônerie Nationale
et du Conseil Général de la FRASCA**

Réf. : FRASCA/MM/CG/030/2026

Date : 18 MARS 2026

À

Monsieur KLIKPEZO Jean Luc

Objet : Nomination au poste de Trésorier Nationale de la Fraternité Saint Carlo Acutis – Bénin

Monsieur KLIKPEZO Jean Luc,

Nous avons l'honneur de vous notifier, par la présente, votre nomination au poste de Trésorier National, sur recommandation du Délégué National et après validation de la Maison Mère de la Fraternité.

Cette décision témoigne de la confiance placée en votre personne, en vos qualités humaines, votre sens de l'organisation ainsi que votre engagement au service de la Fraternité.

En votre qualité de Trésorier National, vous serez chargé d'assurer la gestion financière de la Fraternité, la coordination des activités commerciales nationales, la gestion et le suivi de la comptabilité officielles, ainsi que l'appui organisationnel auprès du Délégué National. Votre rôle sera déterminant dans le bon fonctionnement et le rayonnement de notre organisation.

Vous bénéficierez, à ce titre, d'un statut protocolaire reconnu, vous conférant une place au sein de l'instance dirigeante nationale, ainsi qu'une participation active aux rencontres officielles et aux prises de décisions administratives.

Nous sommes convaincus que vous saurez accomplir cette mission avec sérieux, rigueur et dévouement, dans le respect des valeurs et des principes de la Fraternité.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sincères félicitations et de notre profonde considération.

VOTRE MISSION

En tant que Trésorier National, vous êtes appelé à assurer un rôle essentiel dans la gestion et la sécurisation des ressources de la Fraternité au niveau national.

À ce titre, vous aurez pour mission de :

- assurer la gestion rigoureuse des finances de la Fraternité ;
- veiller à la transparence dans l'utilisation des ressources ;
- collecter et sécuriser les contributions, dons et financements ;
- établir les budgets et assurer leur suivi ;
- produire des rapports financiers réguliers ;
- conseiller le Délégué National et le Conseil National sur les questions financières ;
- contribuer à la mise en place de projets économiques solidaires.

PRÉROGATIVES

Dans l'exercice de vos fonctions, vous disposez notamment des prérogatives suivantes :

- gestion des comptes financiers nationaux ;
- signature des documents financiers (selon les règles internes) ;
- accès à l'ensemble des informations financières ;
- participation aux décisions stratégiques ;
- proposition d'initiatives financières pour le développement de la Fraternité.

STATUT PROTOCOLAIRE

Dans l'ordre protocolaire de la Fraternité :

- vous êtes membre du Conseil National FRASCA – Bénin ;
- vous êtes l'autorité financière nationale de la Fraternité ;
- vous travaillez en étroite collaboration avec le Délégué National ;
- vous prenez part aux réunions stratégiques et aux grandes décisions ;
- vous intervenez dans les cérémonies et événements officiels liés à la gestion des ressources.

Votre titre officiel est :

Trésorier National FRASCA – Bénin

ESPRIT DE LA MISSION

Vous êtes appelé à exercer cette responsabilité avec intégrité, transparence et sens du service, en vous inspirant de la spiritualité de Carlo Acutis.

Que votre engagement contribue à une gestion saine et féconde des ressources au service de la mission de la Fraternité.

Fait à Paris, le 18 mars 2026

Pour la Maison Mère de la Fraternité Saint Carlo Acutis (FRASCA)

Le Modérateur Général

BAH Henri Valère Sédric

